CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 6 décembre 1994

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

[Traduction]

RECOURS AU RÈGLEMENT

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

L'hon. Alfonso Gagliano (secrétaire d'État (Affaires parlementaires) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je crois que la Chambre consentira à l'unanimité à ce que, à l'heure prévue pour l'étude des initiatives ministérielles, la secrétaire d'État responsable du Multiculturalisme et de la Situation de la femme présente la motion suivante:

Que cette Chambre prenne note de la date anniversaire du meurtre de quatorze jeunes femmes à l'École Polytechnique le 6 décembre 1989 et de la nécessité urgente de prendre des mesures en vue d'éliminer la menace de violence au sein de la société, y compris la menace de violence envers les femmes.

Le Président: La Chambre y consent-elle à l'unanimité? Des voix: D'accord.

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 23 pétitions.

LES EXPÉRIENCES COMMUNAUTAIRES

L'hon. Sheila Finestone (secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme), Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer à la Chambre, dans les deux langues officielles, un document qui s'intitule Les expériences communautaires, Mettre fin à la violence faite aux femmes. L'ouvrage consiste en une série d'anecdotes personnelles et retrace l'histoire des femmes dans leur lutte pour obtenir qu'on prenne des mesures de sécurité dans leur milieu.

Je proposerai incessamment: «Que cette Chambre prenne note de la date anniversaire du meurtre de quatorze jeunes femmes à l'École Polytechnique le 6 décembre 1989 et de la nécessité urgente de prendre des mesures en vue d'éliminer la menace de

violence au sein de la société, y compris la menace de violence envers les femmes.»

Le Président: Je signale que cette question sera le premier point à l'ordre du jour dès que nous aurons terminé les affaires courantes.

* * *

[Français]

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

L'hon. Sheila Finestone (secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme), Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, le 6 décembre, est la date que tous les partis au Parlement ont proclamée à l'unanimité Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

[Traduction]

Ces jeunes femmes étaient intelligentes, ambitieuses et travailleuses. Elles avaient beaucoup à apporter à leur famille et à leur pays, mais tout cela leur a été volé par une rafale de fusil.

Aujourd'hui, 14 roses rouges ont été placées à l'entrée de la Chambre. Chacune symbolise la vie d'une jeune femme, pleine de promesses et de rêves, qui a été fauchée par un horrible acte de violence commis par un homme au nom de l'ancienne croyance cachée voulant que les femmes n'aient pas droit à l'égalité dans un monde d'hommes.

Cette tragédie a eu un effet catalyseur et la rose est devenu le symbole de ces femmes qui sont mortes. Elle figure sur les macarons vendus chaque année par la YWCA dans le cadre de sa campagne de lutte contre la violence faite aux femmes. La rose figure également sur l'épinglette du Congrès du travail du Canada dans le cadre de sa nouvelle campagne.

[Français]

Chaque année, depuis 1989, de plus en plus de partenaires, particuliers et organisations viennent unir leurs efforts à ceux des groupes féminins et d'autres organisations populaires, afin de faire progresser le changement social. De la Fédération canadienne des municipalités au Syndicat canadien de la fonction publique, en passant par la Fédération des femmes du Québec, les gens essaient de faire une différence dans leur collectivité.

[Traduction]

Notre gouvernement participe aussi aux efforts en vue de changer les choses. La semaine dernière, le ministre de la Justice a annoncé l'intention du gouvernement d'interdire le type d'arme utilisée à Montréal. Le contrôle des armes à feu est une question de vie ou de mort pour les femmes. En vertu des nouvelles propositions, toute personne accusée de harcèlement criminel, comme le harcèlement avec menaces, se verra temporairement interdire la possession d'une arme à feu.